



**Ecole Maternelle et
Elémentaire**
22 Vicar's Road
London NW5 4NL

Tel: 020 7267 7119
Fax: 020 7267 0578
info@ileauxenfants.co.uk
www.ileauxenfants.co.uk

FICHE DE CANDIDATURE

Année Scolaire 2009-2010

*Il ne s'agit en aucun cas d'un engagement de l'établissement à inscrire l'élève.
À remplir en lettres capitales.*

Élève

Joindre une photocopie du livret de famille et Certificat de Naissance de l'enfant.

Nom		Prénom	
Date et lieu naissance			
Nationalité			

Parents

Père de l'enfant

Nom		Prénom	
Téléphone			
e-mail (écrire <u>clairement</u>) :			

Mère de l'enfant

Nom		Prénom	
Téléphone			
e-mail (écrire <u>clairement</u>) :			

Adresse postale de la famille	
Téléphone	

Autres enfants scolarisés à l'école ou fratrie à scolariser pour la même année scolaire

Nom - Prénom	Classe

Scolarité actuelle de l'élève

Joindre un Certificat de Scolarité

Nom, adresse de l'école actuelle Téléphone	
Classe actuelle	
Classe demandée à l'école L'Ile aux Enfants	

Pour les entrées en Petite Section de Maternelle, l'enfant devra avoir 3 ans dans le courant de l'année 2009.

Raisons de la demande d'inscription

--

L'offre de place.

Un accusé de réception vous sera adressé par email. Vérifiez donc que votre adresse email est correcte.

Selon le nombre de places disponibles, l'école vous contactera pour vous faire une offre de place (sinon l'école ne vous contactera pas).

Quand vous accepterez cette offre, une caution ainsi que les frais d'inscription devront être réglés au moment de l'inscription. Ces paiements ne sont pas remboursables en cas de défection.

Les règlements de l'école concernant les inscriptions ainsi que les termes et conditions de l'école peuvent être obtenus au secrétariat de l'école par poste, par email ou consultés sur le site Internet de l'école.

Cette fiche ne constitue pas un engagement de l'établissement à inscrire l'élève.

Veillez joindre avec cette demande :

- un chèque de £25 pour toute première inscription et ceci par dossier, établi à l'ordre de L'Ile aux Enfants Ltd, avec au dos du chèque le nom et prénom de l'enfant ainsi que la classe demandée. L'école n'accepte pas les chèques en euros. Si vous n'avez pas de compte en livres sterling, vous pouvez contacter la comptable de l'école, Madame Pastre (comptable@ileauxenfants.co.uk).
- Une photocopie du livret de famille (ou du Certificat de Naissance dans le cas d'un enfant qui n'a pas la nationalité française).
- Le Certificat de Scolarité de l'école actuelle et la photocopie du Livret Scolaire pour les enfants déjà scolarisés.

Les demandes incomplètes ne seront pas examinées.

Date et Signature des parents